



# TOUT SAVOIR... OU SAVOIR TOUT ?

Des élus de certaines organisations syndicales n'hésitent pas à diffuser de la fausse information. Ne vous laissez pas berner par de belles paroles, de beaux discours, de bien belles promesses qui dans le fond sont toujours suspectes et concrètement intenables.

**Les difficultés rencontrées par certains d'entre vous dans le cadre du remboursement de prestations CE ne sont ni du fait des élus du CE, ni du bureau du CE, ni des salariés permanents du CE et ni des organisations syndicales.**

La réglementation n'échappe à personne, ni même au CE UES MATMUT qui gère près de 4,8 millions d'euros de subventions par an. Penser que la gestion du Comité d'Entreprise revient à gérer un CE régional comme avant est utopique et irréaliste, les contrôles étant plus accrus compte tenu des sommes engagées.



Et si certains à des fins électoralistes n'hésitent pas à vous en faire la promesse, il s'agit tout simplement d'un leurre car personne ne peut échapper aux règles URSSAF, aux demandes de mises en conformité du Commissaire aux Comptes. Ces beaux parleurs, pour ne pas dire ces coqs de basse cour, ne tiendront jamais leurs engagements à moins de régler des factures non nominatives ou non acquittées ce qui serait totalement irresponsable et contraire au guide de l'URSSAF.

## **Une telle attitude mettrait votre CE en péril !**

Le CE VOUS appartient et il est normal de vous reverser l'intégralité des subventions reçues comme c'est le cas depuis 2012 avec même en 2013 un dépassement des subventions redistribuées par rapport celles perçues de la Matmut puisque l'exercice a été clôturé déficitaire de 99 536€.

La CGT, FO et le SNAP-UNSA veillent à ce que l'ensemble des sommes reçues de l'employeur vous soient intégralement reversées conformément au rôle d'un Comité d'Entreprise dans le respect de ses obligations légales. Rappelez vous tout de même que ceux qui critiquent actuellement la gestion du CE avaient mis en réserve, sur le CE régional de Rouen, un bon petit pactole plutôt que de le redistribuer. Ces mêmes élus ont souhaité que la moitié des salaires des permanents du CE soient pris sur le budget des œuvres sociales soit près de 125 000€ qui ne vous sont plus redistribués.

## **RAPPEL :**

**La Secrétaire valide les décisions du CE prises à la majorité des 16 élus titulaires (majorité que n'ont pas les 5 élus titulaires votants de la CGT, FO et SNAP-UNSA).**

**Le rôle de la Trésorière est limitée à l'exécution des règlements.**

**Ainsi, les actions et les décisions du CE ne sont menées ni par une ou deux personnes mais par une majorité d'élus tel que prévu dans notre règlement intérieur voté par la Direction et les élus.**

Plutôt que de critiquer le travail des élus CGT, FO et SNAP-UNSA qui sont impliqués et force de proposition, certains élus préfèrent régler des comptes personnels et attaquer continuellement sur de faux débats pour faire ce que l'on appelle des effets d'annonce. Que ces mêmes utilisent leurs délégations (30 heures soit plus de 4 jours) pour assumer les mandats que vous leur avez confiés en votant pour eux.

Non le CE n'a pas de comptes ni aux îles Caïman, ni en Suisse, ni au Luxembourg. Alors, comment promettre de donner plus si tout est dépensé ? Ces élus feraient-ils vivre le CE sur un découvert, ce qui est impossible ?!

**Dans le vrai monde, on ne fait pas de fausses promesses !**



Les faits sont là :

- 5600 salariés bénéficient des prestations du CE MATMUT qui peut reverser jusqu'à près d'un SMIC par salarié par an.
- Les fonds sont reversés (pour mémoire près de 4,8 millions d'euros) par des prestations de nature différente. En cas d'excédent, et uniquement dans ce contexte, le CE en redistribue une grande partie sous forme de bons d'achat qui profitent ainsi équitablement à tous les salariés.

Pour preuve, la CGT, FO et le SNAP-UNSA ont proposé, lors de la réunion CE du 24 février 2015 :

- la redistribution de l'excédent sous forme de « Bons Culture »
- Le provisionnement d'un complément des bons d'achat Noël Adultes pour 2015
- L'organisation d'un voyage pour 2016

En toute transparence, la CGT, FO et le SNAP-UNSA prennent l'engagement de vous communiquer tout au long de l'année les chiffres du CE afin de vous donner de la véritable information. Ainsi, vous constaterez que vous n'êtes en rien privés de vos droits.

**Un CE ayant une vocation sociale avec notamment pour but d'apporter un coup de pouce financier aux 5600 salariés, la CGT, FO et le SNAP-UNSA s'attachent à développer sa gamme de prestations afin que chacun puisse y trouver son compte.**



## **Ne vous laissez pas appâter par ceux qui vous prennent pour des poissons d'eau douce !**

### Contacts CGT :

**Emilie HAMEURY**  
Tél. : 06.87.22.22.59

Françoise OLIVEIRO  
Tél. : 06.87.56.20.10

Marie-Laure ROUSSEAU-LOCHON  
Tél. : 06.23.46.43.63

Catherine QUEZEDE  
Tél. : 06.87.51.00.98

Laurent CANTEL  
Tél. : 06.21.84.48.61

### Contacts FO-Matmut

**Elisabeth PEREZ**  
Tél. : 06.09.87.01.97

**Alexandre THEPIN**  
Tél. : 07.77.05.59.26

**Gilles MONGIN**  
Tél. : 06.11.94.70.80

Sandrine SPAGNUOLO  
Tél. : 07.86.13.22.55

Martine SOMMIER  
Tél. : 06.15.69.76.48

Fabrice VALLADONT  
Tél. : 07.83.24.4.21

### Contacts SNAP-UNSA

**Josette BOGAT**  
Tél. : 06.61.47.20.71

Mireille COTI  
Tél. : 06.60.24.07.15

Philippe LEMOINE  
Tél. : 06.34.37.12.75